

# La mort d'un enfant

La chronique de  
Geneviève Jurgensen



Quelques mots à propos de la triste querelle déclenchée par l'adoption éventuelle de jours de congé supplémentaires pour la perte d'un enfant mineur, et la cruauté des reproches que beaucoup se sont crus autorisés à formuler.

La mort d'un enfant, personne n'y est insensible. Quand la nouvelle parvient aux oreilles des uns et des autres, d'abord les plus proches, puis ceux d'un cercle plus large et jusqu'à ceux qui ne se souvenaient que vaguement des personnes concernées, elle va, cette noire nouvelle, comme dans la chanson d'Édith Piaf et des Compagnons, « *d'écho en écho* », elle vole, « *obsédante et monotone* », elle glace ceux qu'elle atteint et retentit loin, jusqu'à ce qu'épuisée elle finisse quand même par se perdre dans la rumeur de la vie qui, heureusement, là-bas, au-delà de l'horizon, bruit encore.

**Je me permets timidement de proposer aussi qu'un congé soit prévu pour les grands-parents. Souvent ils travaillent encore, et sont attendus dans le cercle silencieux.**

Dans un premier temps, c'est comme si les animaux de la forêt sortaient de derrière les arbres, de dessous la mousse, du fond des terriers, comme s'ils descendaient des futaies et remontaient des profondeurs de l'humus. Ils convergent vers les parents en deuil, les uns vifs comme l'éclair, les autres plus laborieux, et ils les entourent. Ils se font de la place dans le cercle qu'ils forment tous et, ensemble, ils contemplent le vide. Même les poissons des rivières sortent de l'eau pour venir, le temps qu'il faudra, suffoquer avec eux.

Et puis une patte se pose sur une main. Une aile s'étend timidement. Une petite voix s'élève, un animal s'ébroue. Qui donc a préparé une petite collation pour tout le monde ? Il y a ceux qui aimeraient aider mais ne

savent pas comment, ceux qui se démènent à côté de la plaque, et ceux qui trouvent toujours une bonne idée. Il y a ceux qui pleurent plus fort que les parents, ceux qui se taisent, ceux qui prient, ceux qui écrivent, ceux qui veillent. Il y a ceux qui trouvent que ce n'est pas juste et ceux qui sont eux-mêmes passés par là. Les balourds qui restent à ne rien faire et les agités qui en font sans doute trop. Qu'importe du moment qu'ils sont là. Tous.

Cette forêt qu'est notre entourage est habitée par notre famille bien sûr, mais aussi nos voisins, nos commerçants, nos amis, ceux de nos enfants, leurs parents, leurs enseignants, et nos camarades de sport, ceux de nos associations, les paroissiens... et bien sûr nos collègues, nos clients, nos patrons. En tous et en chacun, la nouvelle de la mort d'un enfant résonne puissamment. En tous, elle déclenche une interrogation, presque un espoir : puis-je faire quelque chose ? La soif d'agir s'accompagne souvent d'un sentiment d'impuissance. L'effroi peut envahir le meilleur des amis et le paralyser momentanément. Mais l'amour est là, et puisque certains, et non des moindres, en sont arrivés, la semaine dernière, à recommander à des députés et des ministres de « *faire preuve d'humanité* », je voudrais dire que sur ce sujet, personne n'a de leçon à recevoir d'eux et que cette recommandation me semble indécente.

Les ministres concernés ont reçu mardi les associations qui, grâce à leur travail en profondeur, auront pu soumettre des suggestions mûrement pesées, et éviter que se reproduise le gâchis d'une proposition de loi insuffisamment préparée. Sur ce sujet qui bouleverse tout le monde, ça a conduit au fiasco. Pour le cas où cela n'aurait pas été abordé, je me permets timidement de proposer aussi qu'un congé soit prévu pour les grands-parents. Souvent ils travaillent encore, et sont attendus dans le cercle silencieux. Ils ont leur place. Leurs enfants ont besoin d'eux. Un jour, lentement, ces grands enfants que sont les jeunes parents rejoindront l'horizon où la vie bat son plein. D'ici là, ne leur infligeons pas d'obstacle supplémentaire, et surtout pas ces disputes d'autant plus déplacées que, c'est le comble, elles s'alimentent sur leur dos.

# Les endeuillés, grands oubliés de la solidarité

Damien Boyer,  
Tanguy Châtel,  
Sarah Dumont et  
Christophe Fauré (1)

Le tollé médiatique qui a suivi le débat parlementaire autour de l'allongement du congé légal suite au décès d'un enfant a eu un mérite : celui de mettre enfin en lumière le sujet largement occulté du deuil. Cette effervescence collective atteste de l'immense charge émotionnelle que la perte d'un proche suscite, particulièrement vive quand il s'agit d'un enfant, et de l'importance de cette question dans le cœur des Français.

**Les conséquences du deuil sont graves, mais le plus souvent ignorées. Or 59% des endeuillés déclarent avoir subi une altération de leur état de santé.**

Mais la cacophonie politique révèle aussi l'ahurissante ignorance du sujet de la part du gouvernement, de la représentation nationale et des services de l'État (2), allant jusqu'à faire réagir le président de la République lui-même. À l'évidence, les débats n'étaient pas à la hauteur des enjeux.

En effet (3) : le deuil n'est pas l'affaire de quelques-uns mais bien l'affaire de tous. Il demeure pourtant un véritable iceberg social : 88 % des Français sont

ou ont été touchés par un deuil. Chaque année, dans le sillage des 600 000 décès, ce sont entre 3 à 4 millions de Français qui font nouvellement l'expérience du deuil. Et un Français sur deux se déclare aujourd'hui affecté dans son quotidien.

Les enquêtes montrent que la souffrance ressentie (forte à intense pour 92 % des endeuillés) dépend d'abord de la force des liens affectifs qui ont été brisés, quel que soit l'âge du défunt. Le sujet ne peut donc pas se réduire à la seule perte d'un enfant, ni même à celui des orphelins qui n'a, à aucun moment, été évoqué...

Les conséquences du deuil sont graves, mais le plus souvent ignorées. Or 59 % des endeuillés déclarent avoir subi une altération de leur état de santé, 51 % ont éprouvé des difficultés psychologiques durables, et 39 % ont souffert d'isolement. Ces conséquences peuvent être sévères, durer des années, et s'enchaîner dans une ronde infernale. Les répercussions en termes de santé publique, de lien social, de performance professionnelle, de perte de chances, etc., sont aussi massives qu'inconnues. Le deuil génère des coûts cachés qui n'ont encore jamais été évalués.

À l'écart des deuils nationaux qui ont marqué notre histoire récente, l'intense souffrance du deuil ordinaire est maintenue sous le manteau. Nos politiques de santé publique se focalisent sur les maladies chroniques, le handicap, la précarité, le suicide, etc., mais ignorent coupablement le sujet universel et transversal du deuil, qui abîme pourtant chacun et la société tout entière.

En cela, le deuil relève totalement d'une solidarité nationale à tous les étages. Il ne se résout pas seulement sur les bancs du Parlement ou du gouvernement,

encore moins quand il est réduit à des mesurées hâtivement votées. Il engage nos solidarités de proximité, celles informelles des familles, des voisins, des collègues, et du tissu associa-

**Il est grand temps que les pouvoirs publics s'emparent de cette question avec détermination et méthode.**

tif hélas méconnu et dispersé. Il engage tout autant celle des employeurs, les entreprises également citoyennes et solidaires comme semble enfin le comprendre le Medef, mais aussi et surtout tout employeur public. Il engage enfin celle des élus locaux dont la première responsabilité est d'assurer le bien-être des administrés et qui sont les grands absents de ce maillage.

Il est grand temps que les pouvoirs publics s'emparent de cette question avec détermination et méthode, et impulsent enfin une stratégie globale et nationale capable de fédérer les initiatives éparées et de replacer cette question au cœur du lien commun. Le deuil est l'épreuve vivante et universelle dans laquelle la République s'affirme et se renforce. Au travail !

(1) Tanguy Châtel, sociologue, cofondateur du Cercle vulnérabilités et société ; Damien Boyer, coréalisateur de Et je choisis de vivre ; Christophe Fauré, psychiatre, auteur de Vivre le deuil au jour le jour ; Sarah Dumont, journaliste, fondatrice de Happy End.

(2) Il n'existe aucune étude d'ensemble sur le deuil qui soit référencée dans la base de données de la Drees (ministère de la santé et des affaires sociales) ou de l'Insee.

(3) Cf. Les Français et le Deuil. Enquêtes CSNAF-Credoc 2016 et 2019.



PARIS  
89 FM

# À LA UNE

TOUS LES LUNDIS À 19H26

UN JOURNALISTE DE LA CROIX  
PRÉSENTE LA UNE DU LENDEMAIN



En partenariat avec

LA CROIX